

## LES DIX MILLE EUROS : COMMENT VA SE DECLINER CETTE MESURE ??

Le 29 septembre, s'est tenu un comité technique en préfecture de SEINE-SAINT-DENIS où le projet d'octroyer 10.000 Euros aux agents. Cette mesure devrait être confirmée par un décret qui doit paraître ces jours-ci si ce n'est pas déjà fait.

Le Parisien, bien évidemment, n'a pas manqué de commenter cette nouvelle mesure, qui selon ce journal, conforte l'idée que les fonctionnaires sont bien traités par le gouvernement !

Voyons un peu, dans le détail ce que cela doit donner !

Deux points importants : pour obtenir cette prime de 10.000 Euros, il faut d'une part prévoir un départ pour les anciens agents, un blocage quinquennal pour les nouveaux arrivants !

1° Concernant les nouveaux arrivants, ceux-ci devront rester dans le département durant une période de cinq années pour prétendre à cette prime de 10.000 Euros !

Exemple : un agent arrivé en 2021, se verra bloqué jusqu'en 2026 et partira, s'il le souhaite, avec les 10.000 Euros. Il s'agit de « fidéliser » les nouveaux arrivants dans le département de la SEINE-SAINT-DENIS !

Au premier abord, cela paraît alléchant bien entendu, 10.000 Euros en fin de quinquennat c'est « super » ! On oublie pendant ce temps, le blocage du point d'indice depuis 2010 et la perte de pouvoir d'achat depuis des décennies !

2° Pour ce qui concerne les anciens agents, il faudra « obligatoirement bouger » pour prétendre à cette prime !

Exemple : un agent qui a plus de 25 années de préfecture du 93, devra partir en fin d'année sinon il ne touchera rien ! Ce qui donne, pour être plus précis, l'agent souhaite bénéficier d'une mobilité en 2022, si cette mobilité se fait avant le 31 décembre, l'agent ne bénéficiera pas des 2000 Euros (car oui, l'agent sur le départ doit finir l'année en cours c'est-à-dire 2022 pour obtenir le cinquième de la prime de 10.000 Euros !)

Un agent qui partira en retraite en 2023, devra partir en fait début janvier 2024 pour prétendre à toucher 4000 Euros !

Voilà le projet mais nous devrions avoir plus amples renseignements d'ici la fin du mois !

Comme nous ne siégeons plus dans les instances administratives, l'info est relativement difficile à obtenir mais on y arrivera !!

En conclusion, cette affaire sent l'arnaque notamment pour les agents qui ne partiront pas et pour celles et ceux qui ne voudront pas rester cinq ans en SEINE-SAINT-DENIS !

*A MEDITER !!*